



UN BON DÉPART À VIE

Prévoir un avenir radieux pour nos communautés



Fondation
Bon départ.

UN BON DÉPART À VIE
Programme de dons planifiés 

3	Président
4	Le don planifié
5	La Fondation Bon départ
8	Le don en argent
9	Le don par assurance vie
10	Le don d'actions
11	Le don par testament
12	Témoignage
14	Notre comité d'experts
15	Nous joindre

*Afin d'alléger le texte, la Fondation Bon départ de Canadian Tire du Québec est identifiée par la Fondation Bon départ, et le masculin est utilisé.

À vous, mes chers amis,

Il y a plusieurs années, la Fondation Bon départ de Canadian Tire du Québec a été créée par les marchands propriétaires Canadian Tire du Québec avec le désir d'aider leurs communautés. Forts d'une longue tradition d'entraide, les marchands propriétaires sont au cœur du mouvement de générosité de la Fondation Bon départ. C'est grâce à leurs valeurs communes de solidarité et de passion que la Fondation Bon départ contribue à l'épanouissement des communautés de partout en province.

Aujourd'hui, la Fondation Bon départ continue de viser l'excellence et poursuit avec ardeur sa mission d'aider les enfants et les familles vulnérables du Québec. Et, nous pouvons en faire plus!

Je suis heureux de vous présenter le nouveau programme de dons planifiés **Un Bon départ à vie - Prévoir un avenir radieux pour nos communautés** de la Fondation Bon départ. Un don planifié est un geste philanthropique qui permet d'ancrer définitivement votre engagement et de multiplier votre impact auprès de la Fondation Bon départ, de la façon la plus avantageuse financièrement pour vous.

Ensemble, nous avons le pouvoir de façonner au mieux les prochaines générations et laisser une marque indélébile sur le Québec.

Joignez-vous à nous pour créer un avenir meilleur, pour toutes et tous!

Sincèrement,



Jean-Pierre Larochelle

Président du conseil d'administration
Fondation Bon départ de Canadian Tire du Québec
Marchand propriétaire Canadian Tire Rosemère

Un don planifié est un don immédiat ou futur, qui fait l'objet d'une planification financière, fiscale ou successorale et qui tient compte du contexte personnel, familial et fiscal du donateur. Ce don, caractérisé par sa planification et non pas par la grosseur de son montant, permet d'optimiser les avantages fiscaux qui en découlent, à la fois pour le donateur et pour l'organisme de bienfaisance qui le reçoit.

C'est un geste simple, concret et à la portée de toute personne désirant contribuer à assurer la pérennité de la Fondation et la continuité de sa mission. Le don planifié est l'utilisation stratégique de vos patrimoines pour faire le bien de façon durable et d'une manière qui dépasse les frontières du temps.

En planifiant un don aujourd'hui, vous offrez aux jeunes vulnérables de nos communautés, le privilège de s'épanouir dans leurs vies, tout en rendant votre générosité durable.

AVANTAGES

- Laisser une empreinte indélébile et durable pour le bien-être et l'épanouissement des enfants et familles vulnérables du Québec.
- Prendre un engagement financier et stratégique de vos actifs pour faire le bien de manière permanente et en harmonie avec vos valeurs et croyances.
- Profiter d'avantages fiscaux substantiels, immédiats ou futurs, pour vous ou votre succession.
- Obtenir de la flexibilité afin de conserver la jouissance de vos ressources financières actuelles.

La Fondation Bon départ a été créée en 1990 par les marchands propriétaires Canadian Tire du Québec dans le désir de donner localement et aider les organismes de bienfaisance de leurs communautés.

Menée par ses valeurs d'entraide et de solidarité, la Fondation a élargi sa mission pour se consacrer à l'épanouissement de tout enfant et adulte vivant en situation de vulnérabilité, afin d'améliorer la qualité de vie des jeunes et de leurs familles.

« Le premier jour, c'était la plus belle journée de toute l'année. Venir au camp, savoir que j'aurais beaucoup d'amis, m'amuser avec plein de monde, de nouvelles personnes.

J'ai vaincu mes peurs [...] Je suis fière d'avoir accompli ça! »

*- Campeur de la Base de plein air
Bon départ*



La Fondation Bon Départ cherche à répondre aux besoins de ses communautés pour les équiper à mener de meilleures vies, et ceci par ses deux programmes opérationnels :

BASE PLEIN AIR BON DÉPART

La Base de Plein air Bon départ offre aux enfants défavorisés et aux adultes ayant une déficience intellectuelle, des répits et séjours sur son territoire naturel exceptionnel.

Dans le cadre de ce programme, la Fondation Bon départ touche aux besoins secondaires de ces personnes en leur offrant un espace sécuritaire et adapté à leurs besoins pour pratiquer de nombreuses activités extérieures, développer de saines habitudes, et se reposer.

Depuis 2001, plus de 6 000 personnes ont profité annuellement des services et activités stimulantes de la Base de plein air.

PROGRAMME DE DONS AUX ORGANISMES DE BIENFAISANCE

Le programme de dons aux organismes de bienfaisance est axé sur l'amélioration du bien-être communautaire en apportant une aide essentielle aux organismes et à la clientèle qui en bénéficie.

Annuellement, la Fondation soutient plus de 100 000 individus et plus d'une centaine d'organismes de bienfaisance partout au Québec. Ceci est accompli par, soit (1) des dons pour l'achat de matériel des magasins Canadian Tire, ex. des vêtements et chaussures ou des équipements de cuisines aux centres communautaires, soit (2) de l'aide financière pour l'achat de matériel plus spécifique, ex. la nourriture aux banques alimentaires ou des véhicules adaptés.

POURQUOI CHOISIR LA FONDATION BON DÉPART

Le don planifié est un excellent moyen d'assurer que la Fondation peut soutenir plus d'organismes et de personnes défavorisées, et assurer qu'elle pourra continuer à répondre aux besoins grandissants au fil des années.

Il vous permet également de soutenir l'avenir de la Base de plein air Bon départ pour en faire un lieu exceptionnel au service des jeunes et des familles d'aujourd'hui et de demain.

En planifiant un don aujourd'hui, vous contribuerez à l'épanouissement des enfants et familles vivant en situation de vulnérabilité, et vous veillerez ainsi au développement communautaire pour les générations futures; le pilier fondateur de la grande famille Canadian Tire du Québec.

« Ma plus belle journée c'est aujourd'hui. Je me suis fait beaucoup d'amis et on a joué ensemble [...] On rigole ensemble puis on s'aime quand même. »

*- Campeur de la Base de plein air
Bon départ*



UN EFFET IMMÉDIAT OU FUTUR

Investir dans la Fondation Bon départ par un don en argent planifié, c'est poser un geste transformationnel où l'épanouissement des enfants et des familles d'ici est une priorité.

Le don en argent planifié peut être fait tout au long de votre vie. **C'est un engagement récurrent, équilibré et facile, qui assure la sécurité de vos actifs, ainsi que la durabilité de la Fondation Bon départ.**

AVANTAGES

- Choisir une option flexible et accessible à tous
- Profiter de la satisfaction de voir le don servir immédiatement
- Recevoir un reçu fiscal égal à la totalité du montant
- Entamer une démarche de transactions simples et sans frais

*Pour planifier un don en argent récurrent, consultez votre conseiller financier et communiquez avec nous pour nous informer de vos intentions afin que notre équipe vous accompagne dans les étapes suivantes.

UN DON SUBSTANTIEL À MOINDRE COÛT

Tout comme les marchands propriétaires qui ont mis sur pied la Fondation Bon départ, vous pouvez à votre tour contribuer à écrire son histoire en lui léguant une police d'assurance vie. Lorsque la prestation est versée, aucun impôt n'est payable sur le montant reçu par les bénéficiaires.

Le don par assurance vie est alors un excellent moyen de transmettre un héritage fidèle à vos valeurs et à un prix raisonnable.

Il existe trois différentes façons de faire un don par assurance vie, actuelles ou futures :

- 1- **Nommer la Fondation Bon départ comme propriétaire et bénéficiaire d'une nouvelle police d'assurance vie**
- 2- **Céder la propriété d'une police d'assurance vie existante à la Fondation Bon départ**
- 3- **Nommer la Fondation Bon départ comme bénéficiaire, en tout ou en partie, en demeurant propriétaire de la police d'assurance vie et gardant le contrôle de celle-ci pendant tout votre vie**

AVANTAGES

- Maximiser la valeur du don et à moindre coût, sans affecter votre héritage
- Choisir un don flexible à plusieurs options
- Entamer une démarche simple, sans document juridique
- Bénéficier d'avantages fiscaux de votre vivant ou laisser vos héritiers en bénéficiaire

*Pour faire un don par assurance vie, consultez votre assureur et communiquez avec nous pour nous informer de vos intentions afin que nous vous accompagnions dans les étapes à suivre.





DONNER PLUS EN DÉBOURSANT MOINS

Le don d'actions est une façon stratégique d'investir dans l'épanouissement des enfants et familles vulnérables en transférant vos actions cotées en bourse ou d'autres titres à la Fondation Bon départ.

Lors d'un don d'actions, le gain capital est exempt d'impôts, ce qui vous permettra de faire un don plus important et durable qu'un don en argent.

Ce type de don est accessible aux donateurs de tout âge et à toute étape de la vie, qui désirent assurer la continuité de la mission de la Fondation.

AVANTAGES

- Profiter d'une exonération d'impôt à payer sur le gain en capital des titres donnés à la Fondation
- Bénéficier d'un avantage fiscal supplémentaire pour la société de gestion
- Recevoir un reçu fiscal égal à la juste valeur marchande du titre au moment du don
- Opter pour un processus simple et rapide

*Pour faire un don d'action, consultez votre conseiller financier et communiquez avec nous pour nous informer de vos intentions afin que notre équipe vous accompagne dans cette démarche.



UN HÉRITAGE POUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES

Le don testamentaire est une façon simple de transmettre à vos proches les valeurs que vous partagez avec la Fondation Bon départ et d'assurer la pérennité des liens tissés avec vos communautés tout en réduisant le fardeau fiscal lié à votre succession.

Ce type de don répond le mieux aux besoins actuels du donateur, en considérant les besoins futurs de la Fondation.

Les différentes formes du don par testament:

- 1- **Le legs particulier** (montant déterminé)
- 2- **Le legs universel ou à titre universel** (totalité ou pourcentage)
- 3- **Le legs universel résiduaire soit le résidu des biens** (résidu)

AVANTAGES

- Alléger le fardeau fiscal lié à votre succession
- Recevoir un reçu fiscal pour la valeur de votre don
- Préserver vos ressources financières actuelles
- Garder la flexibilité et la liberté du don.

* Pour faire un don par testament, prenez rendez-vous avec votre notaire afin de discuter des options qui s'offrent à vous.

Si vous êtes intéressé ou avez besoin de plus d'informations et d'exemples sur l'un des types de dons, communiquez avec nous afin que nous vous envoyions les fiches techniques et outils nécessaires, et que nous répondions avec plaisir à toutes vos questions.



« Travailler ici avec des jeunes qui vivent des moments difficiles dans leur vie, c'est encore redonner plus. Ici, c'est vraiment sentir qu'on fait la différence pour ces enfants, et leur apporter quelque chose qui est spécial.

On le vit au quotidien; l'impact que ça l'a. Des fois ça a un impact petit, mais qui va avoir un impact à super long terme pour les enfants.

Ça vaut la peine de donner, ça vaut la peine de s'impliquer à la Fondation et à la Base de Plein air, parce que ça fait vraiment une vraie différence. Puis nous, on le voit tous les jours sur les enfants, les employés, et sur tous les gens qui travaillent ici. »

*- Animateur de la Base de plein air
Bon départ*





Julien Gauthier
Assurance de personnes
Épargne collective
Conseiller en sécurité financière
Diversico Gestion Patrimoine
[En apprendre plus sur Julien](#)



Anthony Houde
Gestion d'entreprise
Administrateur
Marchand propriétaire Canadian Tire La Tuque
[En apprendre plus sur Anthony](#)



Nathalie Lafontaine-Jodoin
Notariat
Associée Notaire
Therrien Couture Jolicoeur
[En apprendre plus sur Nathalie](#)



Karim Mahfouz
Assurance de personnes
Courtier en placement
Conseiller principal en patrimoine
CIBC Wood Gundy
[En apprendre plus sur Karim](#)



Gaétan Roy
Assurance de personnes
Planification financière
Épargne collective
Planificateur financier
IG Gestion de patrimoine
[En apprendre plus sur Gaétan](#)

COMMENT FAIRE ?

Faire un don planifié auprès de la Fondation Bon départ signifie également que nous vous accompagnerons durant tout le processus et répondrons à vos questions en toute confidentialité. Toutefois, la Fondation ne prodiguera pas de conseils financiers et vous incite à consulter votre conseiller financier.

Vous n'avez pas de conseiller financier ? La Fondation Bon départ compte sur l'appui de professionnels de confiance, impliqués dans son comité d'experts, qui se feront un plaisir de discuter avec vous de vos options et de celles de vos proches. Communiquez avec nous pour obtenir leurs coordonnées.

DES QUESTIONS ?

Contactez Cindy Boustani, coordinatrice du développement philanthropique, qui répondra à toutes vos questions en toute confidentialité et vous enverra les fiches techniques et les outils pertinents avec des informations et des exemples supplémentaires sur chaque type de don.

cboustani@fbdctq.ca

T 514 693-6456

C 438 227-9426

FONDATION BON DÉPART DE CANADIAN TIRE DU QUÉBEC

4855, rue Louis-B.-Mayer Laval, QC H7P 6C8

info@fbdctq.ca

fondationbondepart.ca

T 514 693-6456

Numéro d'enregistrement : 13864 7003 RR 0001